

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 3 (1976)  
**Heft:** 3

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# sommaire

Le canton de Schwyz	2
Forêts suisses	6
Communications officielles:	
- Loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger	9
- Les nouveaux billets suisses	9
- Rentiers AVS/AI	11
Nouvelles locales	12
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:	
- 54 <sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger	17
- Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger	19
- Fête des Vignerons	19
- Assurance temporaire pour la maladie et les accidents	20
- Le coin du livre	22
- Service des films	22
Construction de jouets	22



«Swiss ice cream»

## Le canton de Schwyz

**Paul Kamer**, né en 1919 à Schwyz. Etudes en théologie et des langues germaniques. Professeur d'école secondaire à Schwyz, depuis 1970 collaborateur du secrétariat de Pro Helvetia. Membre du conseil d'administration de la Fondation suisse Schiller.

En dialecte suisse alémanique, la Suisse a «Schwiiz» pour appellation. Ce vocabulaire a passé dans d'autres langues et a donné «Suisse, Svizzera, Suiça, Switzerland»; notamment.

Le fait qu'il existe un canton du nom de Schwyz, dont le chef-lieu s'appelle Schwyz également, ne manque pas d'étonner, généralement, les étrangers. De fait, la Suisse a emprunté, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, son nom au petit canton niché en son cœur. Ce sont, pour être plus précis, ses proches voisins et surtout ses ennemis qui parlèrent, en temps de guerre, des «Schwyzer» à propos des troupes confédérées, et il est vrai que la politique belliciste et les assauts les plus décidés étaient dus à l'initiative des gens de Schwyz.

C'est dans un acte de donation de l'empereur Otto II au couvent d'Einsiedeln, datant de l'an 972, qu'on trouve pour la première fois le terme «Suittes», désignant un lieu. Pour les linguistes, le terme indique l'existence d'une sorte de «défrichement», trace laissée par les premiers habitants celtes de la région. De plus, les sceaux les plus anciens du pays portent également ce même nom. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que le «î» sera transformé en «ei», selon une mode venue d'Allemagne, et c'est ainsi que l'on écrivit «Weil» plutôt que «Wil».

Le cas des armoiries suisses est dans la même ligne. A l'exemple des Schwyzois, les troupes confédérées se donnèrent pour signe de ralliement la croix blanche sur fond rouge, et cela dès le XV<sup>e</sup> siècle.

### Situation

Le canton de Schwyz est un pays



préalpin, pris entre les lacs des Quatre-Cantons et de Zurich, entre le Plateau, les Alpes glaronaises et uranaises. Sa superficie est de 907,8 km<sup>2</sup>; 18% de cette surface sont toutefois improductifs.

A l'est du Val Muota et du Wägital, les sommets calcaires se prolongent en formations de calcaire tendre ou de dépôts morainiques jusqu'aux massifs de Nagelfluh, du Rigi et du Rossberg. Entre eux s'étendent des prairies fertiles ou des terrains de peu de rapport, utilisés principalement, aujourd'hui, pour le fourrage et l'élevage ou, si le sol s'y prête encore, pour la culture de la pomme de terre. La race bovine dite schwyzoise est connue pour être particulièrement résistante et elle a été très tôt exportée, même sur d'autres continents. Au Moyen Age déjà, les moines d'Einsiedeln étaient réputés loin à la ronde pour la qualité de leur élevage de chevaux.

Le paysage n'est pas avare de contrastes. Si, en moyenne, chaque Suisse «dispose» de 1525 m<sup>2</sup> de forêt, chaque Schwyzois, lui, voit sa part agrandie à 2377 mètres carrés. Le sud du canton, soit les districts de Schwyz, Gersau et Küssnacht, suit les rives du lac des Quatre-Cantons et celles du lac de Zoug. Au milieu se trouve le petit lac de Lowerz qui, en 1806, se trouva sur la route d'un éboulement descendu du Rossberg – la catastrophe coûta la vie à 450 personnes.

Dans l'entre-deux guerres, un barrage hydroélectrique, destiné aux